

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 OCTOBRE 2018 à 20 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Absents excusés :

M. JACQUEMET ayant donné procuration à M. GAUTHIER,
Mme PERRAUDEAU ayant donné procuration à Mme RIGHETTI,
Mme DENUELLE ayant donné procuration à M. LIGNY,
Mme ECOFFARD ayant donné procuration à Mme HUMBERT.

Secrétaire de séance: Mme Nathalie RIGHETTI.

En début de séance, Monsieur Le Maire informe l'assemblée que la délibération n° 2018-50 prise lors de la séance du 13 septembre 2018, concernant la dématérialisation, doit être modifiée. En effet l'entreprise CERIG n'est pas « tiers de télétransmission ».

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,**

Confirme son intention de faire installer un système de vidéo surveillance sur le territoire de la commune.

Autorise Monsieur Le Maire à déposer une demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéo surveillance sur le territoire de la commune auprès de Monsieur Le Préfet de l'Ain.

Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Prend connaissance du rapport d'activité de Haut-Bugey Agglomération pour l'année 2018.

Emet un avis favorable à l'application de la prime « sortie de vacance – projet locatif » sur la commune. **Réserve** la somme de 2500 € au budget 2019.

**Le Conseil Municipal,
A 6 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions,**

Décide de ne pas verser l'indemnité de conseil au comptable du Trésor du centre des finances publiques d'Oyonnax.

Est informé :

- Que les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.
- Que l'association des « conscrits de Saint martin du Fresne » voudrait organiser un repas dansant sous le hangar Place de La Mairie, le weekend du 25-26 mai 2019.
- Que l'association « les restos du cœur » sollicite une subvention auprès de la commune. Une délibération sera prise lors du prochain conseil pour leur accorder une subvention exceptionnelle de 500,00 €.
- Que l'association « Les PEP 01 » sollicite une subvention auprès de la commune pour 2019. Le sujet sera étudié lors de l'élaboration du budget 2019.
- Que la SEMCODA nous a envoyé un projet de bail emphytéotique pour le terrain de la MARPA « Les Fritillaires ». Monsieur Le Maire indique qu'il manque des choses et qu'il attend une date de réunion pour en discuter.
- Que la photocopieuse/imprimante/scanner de la mairie va être changée, mais que le prix de la location sera le même.
- Que la bibliothèque municipale organise une « soirée souvenir de la Guerre 14-18 » le vendredi 9 novembre 2018 à 18h30.

Séance levée à 22h.

Le Maire,
Dominique TURC.

